

REGLEMENT INTERIEUR

Inscription,demande de renseignements,horaires d'ouverture

L'Auto-école 1000 Bornes est ouverte 5 jours sur 7 sauf jours fériés et circonstances exceptionnelles mentionnées 48 h à l'avance sur la vitrine.Une permanence est assurée avant les cours de code .Soit : les mardi,jeudi, et vendredi de 18H A 19H et le mercredi de 14 h à 15 h.Des fiches de renseignements sont à la disposition des visiteurs à l'intérieur du bureau d'accueil.

Tarifs et réglementation

Les prestations sont affichées à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement et les fiches tarifs font mention des n°de Siret et d'agrément ainsi que des coordonnées postales de l'auto-école.Nous vous proposons de financer votre formation avec la formule **<permis à 1€ par jour>** car nous avons la garantie financière à jour.Sur demande une attestation peut vous être fournie ainsi que le RIB de l'établissement.

Formation théorique et pratique

Elle est assurée dans le cadre du Référenciel pour l'éducation à une mobilité citoyenne(REMC) pour la catégorie B et AAC par des formateurs diplômés d'état,dont l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à moteur de la catégorie B, est en cours de validité.

Conformément à la réglementation en vigueur,l'établissement procède à une évaluation de départ du candidat qui permet une estimation du volume d'heures nécessaires pour sa formation.Ce volume n'est pas définitif et peut varier en fonction des aptitudes ,des progrès ,de la motivation du candidat...

Le manque de respect de l'élève envers le formateur ou l'expert du permis de conduire entraine l'exclusion immédiate de l'établissement.L'élève doit venir à ses leçons de conduite avec son livret d'apprentissage(le cas échéant) et se comporter de façon digne et correcte.

Hygiène , sécurité et comportement

L'auto-école est un lieu public,en conséquence,il est interdit de fumer dans tout l'établissement.

Dans le cadre de la formation théorique et pratique ,les téléphones devront être éteints ou sur silencieux.Le calme et le silence doivent être respectés lors des cours et des tests de code afin de ne pas perturber les séances ;

L'élève s'engage à ne pas provoquer de dégradations dans les locaux et à être méticuleux avec le matériel mis à sa disposition.

Des toilettes sont à la disposition des élèves et leur état de propreté devra être irréprochable après utilisation.

Nous accordons une grande importance au bon comportement des élèves afin de maintenir un cadre convivial.Tout acte de violence verbale ou physique pourra entrainer l'exclusion définitive de l'établissement.Il en sera de même pour les élèves sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Veillez à arriver à l'heure pour les séances de code et de conduite afin de ne pas perturber leur bon déroulement.

La Direction.